



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-LOUIS Réunion du Lundi 20 septembre 2021

Présents : Marie-Pascale BONNEFONT, Philippe PAIN
M.BACOT, Mme BECHAUX, Mme BOSKOVIC, M. BOUCHER, M.CHAGNON,
M.COURAUDON, M.de HEERE, M.DUFOUR, M.ELACHECHE, M.FABER,
Mme CARON-GRAS, M.HOURDEAU, M.KARA TERKI, M.MENOU, Mme NAIGEON,
M.PERILLON, Mme PINEAU, M.ROTH, M.VENES Le MORVAN, Mme DORE
(suppléante de Mme VIERU)
Absents excusés : Mme BONNEFOUS, Mme PROT, M. PROVOST,
M. SCHWINDENHAMMER

Suivi de la commission Voirie

- Leclerc/Joffre. Recul du feu qui était devant la pharmacie pour un meilleur passage des véhicules sur le tourné-à-gauche venant de Joffre, effectué ; nette amélioration constatée. Le conseil de quartier souhaite la pérennité de ce dispositif.
- Leclerc/Joffre. A ce même carrefour, installation de Potelets hauts pour la sécurité des piétons effectuée.
- Médéric/Borgnis. Des arceaux vélo ont été installés sans demande. Inquiétude sur les places de stationnement qui disparaissent.
- Royale/Bourdonnais. Demande d'arceaux vélos installés pour une meilleure visibilité des piétons et véhicules sur cet axe très fréquentés par des écoliers de 3 écoles (ancienne demande de parents d'élèves).
- Royale/Leclerc. Ne faudrait-il pas un panneau « priorité piétons » ? Aucune action sur le panneau en place n'a eu lieu pour l'instant comme suggéré par la commission (trop petit, mal orienté).

Suggestions sur divers sujets de voirie

- Orangerie/Mazière. Vitesse excessive des véhicules rue de l'Orangerie : le radar pédagogique en place n'a plus d'effet. Le Conseil de Quartier propose la pose d'un feu à reconnaissance automatique de vitesse qui se déclenche au-delà des 50 km/h autorisés.
- Rue Borgnis. Remettre un radar pédagogique ?
- Satory/Sceaux. La pose d'arceaux vélos serait bienvenue
- Rue Indépendance américaine. La circulation devant l'hôtel du Grand Contrôle est difficile, l'établissement semble avoir privatisé son trottoir à certaines heures : la police municipale effectue des contrôles et des verbalisations, cela sera-t-il suffisant ?
- Certains passages piétons ne sont pas assez protégés. L'éclairage bleu mis en place à Buc par exemple serait efficace.

- Impossible de se garer normalement au niveau de la bibliothèque centrale. Cela semble dû à un nombre de vélo-ventouses importants. En effet, l'immeuble au croisement de la rue du Vieux et de la rue de l'indépendance américaine (angle haut) n'accueille pas les vélos de ses habitants. Ce n'est pas une situation normale.
- L'entrée de ville par le Pont st Martin est un sujet à travailler, notamment l'emplacement et la maintenance des containers à recyclage.

Suivi de la commission environnement

- La politique des arbres en ville est portée par François DARCHIS, conseiller municipal délégué à l'environnement qui viendra nous la présenter lors de la prochaine séance du conseil de quartier.
- Concernant le compostage une réunion s'est tenue avec Mme CATHY BIASS MORIN et M. ELACHECHE de l'association des jardins partagés qui gère ce thème au sein de notre commission. La réflexion porte sur les espaces à trouver en ville pour centraliser le compostage et aussi la réutilisation des déchets végétaux qui pourraient servir pour le futur compostage des bio- déchets.

Réponse de VGP : « Concernant l'ouverture de nouveaux lieux de compostage de quartier nous y sommes tout à fait favorables et nous pouvons fournir aux porteurs de projet un accompagnement matériel et humain (fourniture gratuite de composteurs et formation des référents) ».

La valorisation des déchets verts des particuliers via la mise à disposition d'un broyeur est envisageable si elle est gérée par une association ou par la commune qui aurait les moyens techniques et humains liés à cette activité :

- Espace où stocker le broyeur et l'entretenir
- Personne(s) formée(s) aux gestes de sécurité sur place lors de la permanence de broyage.

L'animal en Ville

Ce thème porté par Cécile CARON rejointe par Brigitte NAIGEON attend des volontaires.

- Trouver des solutions avec les maitres pour lutter contre les déjections canines quoique Cécile Caron rappelle qu'il n'y a pas que les chiens qui vivent en ville et que tous les autres animaux doivent occuper notre attention et notamment le problème des chats errant dont une association s'occupe, « LES CHATS LIBRES ». Cette activité déchargeant certainement la mairie du ramassage des chats errants, cette association pourrait-elle postuler pour une subvention ?
- La communication qui concerne la propreté ne doit pas choquer la population mais les sensibiliser. Il ne sert à rien d'être agressif lors des messages. Il faut être éducateur.
- En ce qui concerne les animaux sauvages, comme les oies Parc Balbi, il serait nécessaire de remettre des panneaux indiquant de ne pas les nourrir avec du pain (article dans le magazine de Versailles ?). La mauvaise nutrition provoque des problèmes de croissance importants chez ces animaux sauvages.

Première permanence du Conseil de quartier effectuée le samedi matin 11 septembre de 10h à 12h30 sur le marché Saint-Louis

Les membres ayant participé demandent une récurrence bi-trimestrielle de cette opération car utile pour la vie du quartier.

Les sujets principaux remontés :

- Parking place d'armes (sujet déjà évoqué)
- Stationnement des 2RM (deux roues-motrices) sur les trottoirs : (Ph. PAIN a alerté les services de la Police municipale à ce sujet)
- Vitesse excessive rue de l'orangerie (sujet traité)
- Nuisances nocturnes avec les bars de la rue de Satory : une réunion avec des habitants et les responsables de ces établissements est demandée.
- Stationnement sauvage des gros camions de livraisons du magasin Carrefour de la rue Royale
- Bruits excessifs des véhicules de livraison type scooter.
- Pas assez de bornes de rechargements pour véhicules électriques.
- Vitesse excessive rue Albert Samain et rue Royale : radar pédagogique ?

Ligne 18

Philippe PAIN informe sur le projet ligne 18 du métro du Grand Paris. A la suite des contributions déposées sur le site de la consultation de l'enquête publique, le commissaire enquêteur remet ses conclusions, ci-joint un extrait du document du compte rendu :

J'émet UN AVIS FAVORABLE à la cessibilité des parcelles de terrain énumérées sur l'état parcellaire joint au dossier d'enquête

ASSORTI DES RECOMMANDATIONS SUIVANTES :

1. Minimiser autant que possible les impacts des travaux sur le fonctionnement de l'EPHAD LENINE pendant la phase travaux (accès livraison.. desserte de l'Etablissement..)

2. Rétrocession en fin de travaux des surfaces des emprises « chantier » qui impactent la parcelle BX 112 située dans le Bois St Martin après remise en état du boisement

3. Rétrocession en fin de travaux des surfaces d'emprise chantier sur la parcelle BL 429 occupée par le stade Chantiers après remise en état des installations sportives

4. Rétrocession en fin de chantier de la totalité de la parcelle BM 38 propriété de la ville de Versailles.

Fontenay le Fleury le 24 juin 2021
Le Commissaire Enquêteur

Roselyne LECOMTE

Un habitant indique avoir des craintes sur d'éventuelles conséquences (affaissement par exemple) sur les immeubles autour du chantier du Bois Saint-Martin. Il serait rassuré si une étude pouvait être faite et ses conclusions transmises.

Travaux des Carrés Saint-Louis

Une réunion a eu lieu sur place le 14 septembre avec les services techniques, la présidente, le vice-président et des membres du conseil de quartier

Information sur le carré à la Terre :

- Recréer une identité de forme entre les quatre Carrés en unifiant les revêtements de sol (pavés).

- Replanter à terme du double alignement d'arbres conformément au PSMV (Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur).
*dans les premières phases de travaux, plantation d'un seul alignement et remplacement sur le double alignement des arbres que l'on a dû abattre pour préserver le stationnement tendu à cet endroit.
*Les plantations seront disposées dans le prolongement des murs-pignons sous la forme de mails à double rangée d'arbres, plantés tous les 5 à 6 mètres et taillés au carré pour marquer de leur masse le volume des baraques du pourtour démolé.
- Les passages entre les baraques ainsi que les cheminements longeant les revers des baraques conserveront leurs pavages actuels, posés perpendiculairement aux façades et feront l'objet d'une réfection.
- Les chaussées des rues du pourtour conserveront leur pavage actuel et feront l'objet d'une réfection.
- Les parties actuellement en enrobé seront réalisées en pavés neufs.
- Des trottoirs traversants seront réalisés au droit de la rue Royale afin de marquer et de protéger les entrées/sorties des rues sur la rue Royale et la rue d'Anjou.
- Début des travaux troisième moitié de septembre, panneau d'information installé à cette date. Ils se dérouleront sur deux grandes séquences en préservant le stationnement sur la moitié du carré à chaque fois.

Carré à la Fontaine :

Les lignes directrices sur les arbres et les pavés (PSMV) sont en vigueur. La préservation du stationnement est demandée, un membre du conseil de quartier propose un nouveau plan de replantage d'arbres. Ce plan est transmis aux services pour étude.

Carré au Puit :

Les services ont pris en compte la contribution d'un membre du conseil de quartier au sujet du revêtement au sol. Le stabilisé est remplacé par un béton désactivé.

Sujets divers

- Un membre signale la pose de câbles pour la fibre de couleur fluorescente et donc très voyante sur les façades.
- La gestion du parking de la place d'armes est passée sous contrôle de l'établissement public du Château de Versailles depuis début septembre occasionnant des hausses importantes des abonnements.
- Un affichage du tarif des recharges des bornes électriques serait souhaité. Plus généralement, il y a un intérêt sur le sujet des voitures électriques.
- Inquiétude de plusieurs membres sur la disparition de la déchetterie privée au moulin de St Cyr.

La ville propose un relevé général des boîtes réseaux défectueuses. Un groupe est invité à se constituer pour le quartier Saint-Louis. M. Boucher se propose d'en prendre la coordination.

Une réunion publique d'information sur la construction du nouvel office du tourisme place Lyautey et du nouveau quartier de Gally (ancienne caserne Pion) pourrait avoir lieu en octobre, date à confirmer.